



Soutien à Bruno NOTTIN, greffier diffamé par l'extrême-droite

La CGT des chancelleries & des services judiciaires apporte son soutien à notre camarade Bruno NOTTIN, greffier à Montargis, membre de notre direction nationale, candidat aux élections municipales de sa commune, qui a été l'objet d'une très grave diffamation par l'extrême droite.

Ainsi, entre les deux tours des élections municipales, un conseiller prud'homme l'a accusé, sans fondement ni aucun respect des procédures, de commettre des faux en écriture publique dans le cadre de ses fonctions de greffier. A la fin de sa diatribe, il appelle à voter pour le candidat RN (ex FN), publication massivement relayée par l'extrême droite. Le candidat RN (ex FN) est ainsi arrivé en tête avec seulement 59 voix d'avance.

La volonté de nuire est certaine et le professionnalisme de ce conseiller prud'homme peut largement être questionné : pourquoi attendre de si longs mois pour dénoncer des actes si graves, passibles de la cour d'assises, puisqu'il semblerait que les faits dénoncés remontaient à l'été précédent les élections municipales ? Pourquoi les dénoncer sur Facebook plutôt que d'activer l'article 40 du code de procédure pénale ?

Une fois de plus par ces méthodes, l'extrême droite démontre qu'elle est l'ennemie de la démocratie, des travailleurs et des peuples. Notre engagement, notre combat, sont de la mettre hors d'état de nuire !

Le rapporteur public ne s'y est pas trompé, qui a demandé au juge administratif l'annulation du scrutin du fait de cette diffamation. Le juge administratif doit le suivre pour rétablir les bases du débat démocratique.

Dans la foulée, le tribunal correctionnel devra condamner le conseiller prud'hommes pour ces pratiques diffamatoires et une sanction disciplinaire devra s'ensuivre !

Il convient, partout, de combattre et battre l'extrême droite dans les urnes et de dénoncer ses idées nauséabondes et dangereuses pour toutes et tous.

A Paris, le 21 septembre 2026